



Fin de bail et vente du logement

Par **steph1538**, le **22/05/2013** à **18:13**

Bonjour, nous louons depuis 3 ans une maison jumelée et nous arrivons en fin de bail (au 1er juillet). La seconde maison est libre depuis 6 mois. Ma propriétaire m'a téléphoné pour m'informer qu'elle souhaitait vendre ses 2 locations. Nous ne souhaitons pas acheter ce bien. Quels sont les délais pour quitter les lieux? Merci d'avance

Par **moisse**, le **22/05/2013** à **18:44**

Bonjour, Vous n'avez aucun délai à prévoir, l'absence de congé 6 mois avant l'échéance ne permet pas la résiliation du bail à cette échéance. S'il s'agit d'une location non meublée. Votre bailleur devra donc attendre encore 3 ans ou vendre le bien occupé (par vous).